

problème, il a été proposé de créer une agence internationale de cueillette de renseignements, dotée d'installations communes de lancement de satellites. L'absence d'une liste de dispositifs mineurs a été mentionnée comme problème pour le RCTM. On a encouragé le Canada à étudier et à identifier les articles qui pourraient faire partie de cette catégorie (par ex., les gyroscopes) et à élaborer des contrôles pour ces articles. On a fait remarquer que l'équipement à double utilisation pouvait poser un problème pour le RCTM et les autres régimes de fournisseurs qui pourraient être établis et que, pour contourner les contrôles, certains pays pourraient commencer à essayer d'aligner les spécifications militaires sur les exigences civiles.

Tous s'accordent pour dire qu'il sera difficile d'en venir à une convention internationale efficace sur les armes chimiques. Alors qu'un participant a critiqué le Centre de recherches pour la défense à Suffield (CRDS) du ministère de la Défense nationale pour ses recherches sur des mesures de protection contre les effets des armes chimiques, un autre a observé que le CRDS a franchi de nombreuses étapes positives pour répondre aux préoccupations de la population concernant ses activités.

Même si certains croyaient que le problème de la prolifération horizontale se réglerait plus facilement sur une base régionale en s'attaquant aux problèmes régionaux de sécurité, d'autres participants opinèrent plutôt qu'il serait plus facile de résoudre le problème en

amenant les pays de l'Ouest (ou du Nord) à s'efforcer davantage de réduire leurs propres arsenaux, notamment leurs arsenaux nucléaires.

Les participants ont consacré une partie de leur temps à discuter de la position du Canada face aux événements du Golfe persique. Plusieurs se sont dit satisfaits de la réaction unifiée de l'ONU, mais en exprimant également de très sérieuses réserves sur la situation militaire dans le Golfe, particulièrement sur le danger d'utiliser des armes chimiques ou nucléaires. Bon nombre de participants ont vivement soutenu que l'on devrait s'efforcer d'en venir à une solution diplomatique et ont encouragé le Canada et ses alliés à imaginer une façon pour l'Iraq de se retirer honorablement du Koweït. Un participant a prié le Canada de promouvoir l'élaboration de mécanismes onusiens de règlement de crises potentielles avant qu'elles ne surviennent et a mentionné, à titre d'exemples, les propositions de la Commission Palme en vue d'un conseil militaire mixte, les missions d'établissement des faits du Secrétaire général et la cueillette de renseignements par les Nations Unies.

Par ailleurs, le gouvernement a été incité à promouvoir la transparence et le contrôle en matière de transfert d'armes; à étudier la possibilité d'utiliser des avions sous contrôle multinational pour les survols "Ciel ouverts"; à poursuivre l'idée d'une zone arctique de paix; à mettre sur pied dans ce pays un centre régional des Nations Unies pour

la paix et le désarmement, qui tiendrait lieu de siège conférence sur la sécurité et la coopération dans l'Arctique; à insister pour que la CD obtienne le mandat de négocier un traité sur l'interdiction complète des essais; et à réorienter les ressources affectées à des fins militaires pour alléger la pauvreté et protéger l'environnement.

Certains participants ont fait valoir que les réductions prévues à la suite des accords START et FCE, même si elles sont les bienvenues, sont négligeables compte tenu du nombre d'armes en circulation dans le monde. On s'est également dit préoccupé que les améliorations qualitatives apportées aux armements pourraient annuler les avantages de toute réduction. Plusieurs participants ont fait appel au Canada pour qu'il accorde un traitement prioritaire à sa politique de sécurité et adopte une approche plus prospective des questions de sécurité.

Les réunions du Groupe consultatif fournissent à des personnes qui envisagent les questions actuelles de contrôle des armements et de désarmement de façon très différente l'occasion de tenir un débat informel. Elles offrent également aux représentants du gouvernement l'occasion d'entendre les plus solides arguments favorables et défavorables aux diverses politiques envisagées. Tant les participants des organisations gouvernementales que ceux des organisations non-gouvernementales étaient heureux que la réunion de Saskatoon poursuive cette précieuse tradition.

Échec à la prolifération: les mesures prises par le Canada

Les récents événements survenus dans le Golfe persique ont de nouveau attiré brutalement l'attention du monde entier sur le danger qu'un nombre grandissant de pays fassent l'acquisition d'armes de destruction massive, comme des armes chimiques, biologiques ou nucléaires, et de grandes quantités d'armes conventionnelles. Voici un résumé des efforts déployés par le Canada pour décourager la prolifération de divers genres d'armes.

Armes chimiques

Le Canada a placé un certain nombre de produits chimiques sous exportation contrôlée en raison de leur utilisation possible dans la production d'armes

chimiques. Emboîtant le pas à d'autres pays occidentaux ayant pris des mesures similaires, le Canada s'est joint en 1985 au "Groupe d'Australie", actuellement formé de 20 pays. Depuis, le groupe a élargi son champ de préoccupation à la prolifération des armes chimiques et biologiques. Il se rencontre tous les six mois pour discuter du problème et de l'efficacité des mesures prises. Le Canada contribue de façon significative aux activités du Groupe d'Australie; il compte quatorze produits chimiques visés par des contrôles à l'exportation.

À la Conférence du désarmement tenue à Genève, le Canada a en outre joué un rôle de premier plan dans la négociation d'une convention

multilatérale sur les armes chimiques, qui interdirait le développement, la production, le stockage et l'utilisation d'armes chimiques à l'échelle mondiale. Cette convention est la seule façon efficace d'enrayer la menace de prolifération des armes chimiques.

Armes biologiques

Le Canada est signataire de la Convention sur les armes biologiques et à toxines de 1972, qui interdit le développement, la production, le stockage et l'acquisition d'armes biologiques et à toxines. Le Canada est l'un des rares signataires à se conformer à l'obligation de faire rapport chaque année sur les centres et laboratoires de